

## Informations pratiques

**Accès :** Ducey est situé près de l'A 84, à mi-chemin entre Caen et Rennes.

**Hébergement :** Gîtes et hôtels sont disponibles à proximité de Ducey. Nous tenons à votre disposition une liste des hébergements.

**Restauration :** Possibilité d'amener son repas pour déjeuner au foyer du pôle culturel.

## Contacts

Pour tout renseignement complémentaire : 02 33 48 19 44

Association **Musique Expérience** :

- [contact@musique-experience.net](mailto:contact@musique-experience.net)
- [www.musique-experience.net](http://www.musique-experience.net)

Yannick LEROY, responsable des formations,  
[yannickleroy@musique-experience.net](mailto:yannickleroy@musique-experience.net)



### Portes Ouvertes

samedi 31 Mars 2018 de 10 h à 13 h  
à Musique expérience

# FORMATIONS PROFESSIONNELLES



# BPJEPS

*Brevet Professionnel de la Jeunesse, de  
l'Education Populaire et du Sport  
niveau IV*

## Mention Loisirs Tous Publics

du 12 novembre 2018  
au 29 octobre 2020

*(formation habilitée par la DRDJSCS de Normandie)*

Formations ouvertes au statut d'apprenti (8 places)  
dans le cadre du CFA du sport, de l'animation et du tourisme Normandie  
[www.cfa-bn.fr/sportanimation](http://www.cfa-bn.fr/sportanimation)



MUSIQUE EXPERIENCE  
Baie du Mt ST Michel - DUCEY-LES CHERIS (50)

Siret : 32042224900021 - N° déclaration OF : 25.50.000.75.50 - Référencée DATADOCK

## Le métier

L'animateur Loisirs Tous Publics encadre des animations et des projets collectifs facilitant, dans une logique éducative, ludique et récréative, la découverte d'activités dans les domaines suivants :

- activités scientifiques et techniques
- activités culturelles et d'expression
- activités physiques

Il peut diriger un accueil collectif de mineurs.

L'animateur participe également au développement de sa structure et de la vie locale

## Les exigences préalables à l'entrée en formation

Le candidat doit :

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU niv1 ou niv2, STT en cours de validité
- Etre capable de justifier d'une expérience d'animateur(trice) professionnel(le) ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

Sont dispensées de cette attestation les personnes titulaires d'un diplôme énuméré dans l'annexe V du référentiel professionnel disponible sur le site de Musique Expérience – arrêté du 27 février 2017 (BAPAAT, CQP « animateur périscolaire » ; BAFA ; BAFA ; BAC PRO « service de proximité et vie locale »...)

## La sélection 16 octobre 2018

- Ecrit
- Entretien portant sur la motivation et l'organisation personnelle et professionnelle (déplacements, hébergement, structure d'accueil, tutorat, financement des frais pédagogiques de formation).

## Le positionnement du 12 au 16 novembre 2018

Permet d'envisager des allègements de formation et construire le parcours de formation individualisé.

## Organisation de la formation

La formation en centre, dans l'organisme de formation et la formation sur le terrain, dans la structure professionnelle, s'articulent autour de 3 blocs :

BLOC 1 : L'animateur encadre un groupe dans son champ d'activité en toute sécurité

BLOC 2 : L'animateur conduit des actions éducatives et/ou culturelles

BLOC 3 : L'animateur participe au développement de la structure du territoire

## Durée et coût pédagogique

(pour un parcours plein)

Centre de formation	665 Heures
Coût horaire	10,70 €
Coût total	7115,50€
Frais inscription	50 €

Heures entreprise : minimum 1404 h, maximum 2809 h (congés inclus)

Dans le cadre de l'apprentissage, prise en charge du coût pédagogique par le CFA.

## Pour s'inscrire

Date limite de dépôt du dossier d'inscription : **05 octobre 2018**

(dossier à retirer auprès de l'organisme de formation ou à télécharger sur notre site <http://www.musique-experience.net>).